

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/12/2009

Réception par le Prefet : 15/12/2009

Publication : 17/12/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2009-5-3-6

Séance du jeudi 10 décembre 2009

BUDGET PRIMITIF 2010 TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES ROUTES DEPARTEMENTALES

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

VU l'avis favorable de la Commission de la Voirie, des Infrastructures Routières et des Transports du 24 novembre 2009,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- vote pour l'exécution de l'entretien et la maintenance des routes départementales :

- en fonctionnement : 11 500 000 € de crédits de paiement, selon la répartition figurant en annexe 1 ;

792 000 € de recettes détaillées comme ci-dessous :

- chapitre 70, nature 704, fonction 621 : 250 000 €
- chapitre 70, nature 70323, fonction 621 : 500 000 €
- chapitre 74, nature 74788, fonction 621 : 42 000 € ;

- en investissement : 19 659 000 € d'autorisations de programmes,
20 921 000 € de crédits de paiement,

selon le détail par programmes, chapitres et millésimes figurant en annexe 2 ;

- autorise le Président à lancer les procédures de mise en concurrence et à signer les marchés correspondants ;
- donne délégation à la Commission Permanente pour toute procédure nécessitant des décisions spécifiques.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté